

République Française

Département du Vaucluse

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAUGINES**

64/2023

Objet : Demande de subvention Région 2024 pour la création d'une piste forestière

SEANCE DU VENDREDI 15 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois

Le 15 décembre à 19 heures

Se sont réunis les membres du conseil municipal, en session ordinaire du mois de décembre sous la présidence de Madame Frédérique Angeletti, maire,

Sur la convocation qui leur a été adressée par elle le 07 décembre 2023 par courrier électronique

Étaient présents : Pierre ALAMELLE, Frédérique ANGELETTI, Philippe AUPHAN, Gérard BLANC, Hélène CHAULLIER, Jacques LAURELUT, Corinne LE BRUN FREDDI, Charles-Denis LEVY-SOUSSAN, Serge NARDIN, David PACIOTTI, Nadia PELLEGRIN, Jean-Jacques SEUTIN, Christelle THIEBAULT

Absents excusés : Bruno MAURIZOT pouvoir à Pierre ALAMELLE

Absents : Amandine HEBREARD

Christelle THIEBAULT a été désigné(e) comme secrétaire de séance

Madame le maire présente le projet de création d'une piste forestière au sein de la forêt reliant le chemin de Vaunières et un chemin de débardage sur les parcelles 17 et 18.

Le but étant d'augmenter le maillage de dessertes. En effet, la parcelle forestière 16 présente un peuplement de chêne verts sur 8ha et le sommet de cette dernière est trop pentu pour être exploitée. Cette piste permet la valorisation du bois.

Le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

COUT DU PROJET HT		RECETTES PREVISIONNELLES	
Travaux de terrassement de la piste et coupes d'emprise	28 400 €	REGION 40 %	11 360.00 €
		Autofinancement de la commune 60%	17 040.00€
		TOTAL	28 400.00 €

Sur la proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, décide de :

- **APPROUVER** le plan de financement tel qu'exposé ci-dessus ;

Envoyé en préfecture le 18/12/2023

Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le

ID : 084-218401404-20231215-D_64_2023-DE

- **SOLLICITER** auprès de la Région Sud une subvention
- **CHARGER** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.

Le Secrétaire de séance,
Christelle THIEBAULT



Madame le Maire,
Frédérique ANGELETTI

